

Les personnels (enseignants ou administratifs) peuvent bénéficier d'un financement Erasmus+ dans le cadre d'une mobilité chez un partenaire Erasmus+ :

- Les **frais de séjour** sont calculés en fonction de la durée d'activité et du pays de destination :

Groupe	Pays de destination	Taux journalier Jour 1 – Jour 14	Taux journalier Jour 15 – Jour 60
A	Danemark, Irlande, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni	112 €	78 €
B	Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Turquie	98 €	69 €
C	Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Allemagne, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Espagne	84 €	59 €
D	Croatie, Estonie, Lituanie, Slovénie	70 €	49 €

- Les **frais de voyage** sont calculés en fonction de la distance kilométrique entre le lieu de résidence du personnel et le lieu de destination.

Les **frais de voyage** sont calculés en fonction de bandes kilométriques :

A noter les mobilités de moins de 100 Km ne sont pas prises en charge par un financement européen.

Un **calculateur de distance** est fourni par la Commission Européenne afin que chacun ait une compréhension commune des distances déclarées. Cet outil doit impérativement être utilisé pour calculer les frais de voyage des personnels:

[http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance_fr.htm). Seul le **trajet aller est pris en compte dans le calcul de la distance** mais le taux correspondant couvre les frais liés au trajet aller-retour.

Distance KM	Taux
Moins de 100 Km	0 €
100-499 Km	180 €
500-1999 Km	275 €
2000-2999 Km	360 €
3000-3999 Km	530 €
4000-7999 Km	820 €
Plus de 8000 Km	1100 €

Merci aux personnels intéressés de vous mettre en relation avec Anne DUTRIAUX...